

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Compte rendu de la séance du 17 février 2014

Membres titulaires présents : Isabelle PROST, Maurice JACQUET, Michèle PERTUIZET, Marie-Laure CLAPPAZ, Jean-Marc DONGUY, Thierry MAURIN, Armel MOREL, Eric CHANEL, Christian BELLATON, Jacques SALLET, Michèle BRAYARD, Jean-Charles GUERINEAU, Valérie GUYON, Gilles LAMBERET, Michel BRUNET, Agnès BONNAND, Georges BUELLET, Marie-Claude SOURD, Michel CARRUGE, Danièle COLIN, Catherine CLERMIDY, Michel MEUNIER, Michel DEBOST.

Membres titulaires absents : Pierre RIONDY, Jean-Claude BASSET

Membres suppléants présents : Jean-Claude PRABEL (suppléant de Pierre RIONDY)

Validation du compte rendu du 20 janvier 2014 à l'unanimité des présents

1. Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2014 (annexe n°1)

Les réunions de commissions ont eu lieu le mardi 11 février pour la commission « affaires sociales/tourisme » et le 13 février pour la commission « développement économique /travaux » ; le compte rendu de chaque réunion est distribué en conseil communautaire. Le Président et le vice Président, Monsieur Jacquet, commentent un diaporama présentant les résultats du Compte Administratif 2013 et résumant les projets proposés pour 2014 par les commissions.

⇒ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des présents, approuve à l'unanimité des présents les grands axes du débat d'orientations budgétaires 2014

2. Modifications du Règlement intérieur du « Jardin des Libellules »

Suite à la modification du règlement intérieur du Jardin des Libellules en janvier 2014, il apparaît que de nouvelles modifications soient nécessaires pour des raisons techniques (adaptation du logiciel). Ainsi le quart d'heure qui était laissé aux parents avant de comptabiliser une heure supplémentaire due au retard ne peut plus être appliquée techniquement.

⇒ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des présents, approuve à l'unanimité des présents les modifications à apporter au règlement intérieur du centre multi accueil.

3. Promesse de bail Compagnie des Fromages & Richesmonts :

Le Président rappelle que dans le cadre des travaux réalisés pour la construction d'une cinquième cave d'affinage, il convient de signer une promesse de bail avec la Compagnie des Fromages et Richesmonts. Le Président présente le mode de calcul qui permettra de calculer le montant du futur loyer, à savoir : Montant des travaux + intérêts de l'emprunt contracté par la communauté de

communes / 180 mois + loyer actuel = environ 7 940 € HT (en fonction des marchés publics de travaux signés). Le montant exact du loyer sera ajusté après réception du chantier de la 5^{ème} cave d'affinage.

⇒ Le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, autorise le Président à signer la promesse de bail avec la Compagnie des Fromages et Richesmonts

4. Marché de prestation de services relative à la collecte sélective et au tri des déchets ménagers recyclables et à l'enlèvement des déchets collectés sur la déchèterie communautaire :

Le Président donne lecture aux membres de l'assemblée du résultat de l'appel d'offres relatif à la collecte sélective par apport volontaire et au tri des déchets ménagers recyclables et à l'enlèvement, transport et traitement des déchets collectés sur la déchèterie communautaire. Il précise que la commission d'appel d'offres (réunion du 20 janvier 2014 et du 03 février 2014), après vérification du contenu de la première enveloppe, a pris connaissance de la seule offre remise, celle de l'entreprise BOURGOGNE RECYCLAGE, titulaire sortant du marché. Cette offre est conforme au règlement de consultation et au CCTP. Aucune variante n'est proposée.

Le marché est un marché global qui regroupe plusieurs prestations pour lesquelles les candidats proposent des prix unitaires à la tonne. L'offre remise par le candidat BOURGOGNE RECYCLAGE a été jugée acceptable, celle-ci étant inférieure à l'estimation du marché, et retenue par la commission d'appel d'offres.

⇒ Le conseil communautaire à l'unanimité des présents retient l'offre de la société BOURGOGNE RECYCLAGE Travoisy - Ruffey les Beaune BP 50193 21205 BEAUNE qui a été retenue par la Commission d'appel d'offre, pour les coûts à la tonne suivant :

MONTANT GLOBAL DU MARCHÉ

	<i>Estimation Maître d'Œuvre</i>	BOURGOGNE RECYCLAGE
Collecte et transport du VERRE	11 155,00	13 340,00
Collecte et transport des EMR et Papiers	57 300,00	51 985,00
Tri et conditionnement des EMR et Papiers	45 470,00	41 266,60
Enlèvement et traitement des déchets de déchèterie	57 338,00	60 227,88
MONTANT TOTAL ANNUEL ESTIMATIF HT	171 263,00	166 819,48
MONTANT TOTAL ANNUEL ESTIMATIF TTC	188 389,30	183 501,43
Recettes sur Papiers issus de CS		9 066,60
Recettes sur déchèterie	6 400,00	7 700,00
MONTANT TOTAL ANNUEL ESTIMATIF RESIDUEL	181 989,30	166 734,83

Collecte par apport volontaire du Verre, des Emballages et JMR - Tri des Emballages et JMR

		<i>Estimation du marché</i>	BOURGOGNE RECYCLAGE
Collecte et transport du VERRE			
P.U. à la tonne en € HT	230	48,50	58,00
Montant annuel estimatif en € HT		11 155,00	13 340,00
Collecte et transport des EMR			
P.U. à la tonne en € HT	115	420,00	355,00
Montant annuel estimatif en € HT		48 300,00	40 825,00
Collecte et transport des papiers journaux/magazines/revues			
P.U. à la tonne en € HT	180	50,00	62,00
Montant annuel estimatif en € HT		9 000,00	11 160,00
Tri des EMR			
P.U. à la tonne en € HT	115	314,00	280,00
Montant annuel estimatif en € HT		36 110,00	32 200,00
Tri des papiers journaux/magazines/revues			
P.U. à la tonne en € HT	180	52,00	50,37
Montant annuel estimatif en € HT		9 360,00	9 066,60
TOTAL ANNUEL ESTIMATIF € HT		113 925,00	106 591,60
TVA à 10 %		11 392,50	10 659,16
TOTAL ANNUEL ESTIMATIF € TTC		125 317,50	117 250,76
<i>Recettes sur papier Qualité 1-11 - Valeur plancher</i>			<i>50,37</i>

Pièces jointes :

- Annexe n°1 : Diaporama DOB 2014.